Registre Unique du Personnel - Code du travail - 56 pages

Référence : F4280019

DESCRIPTION :

-
- Format : 280 x 200 mm
- 56 pages, 4 sections
- Capacité : 340 salariés, 60 stagiaires, 60 volontaires
- Conforme aux articles L 1221-13, R 1221-26, D 1221-23 à D 1221-25

INFORMATION PRODUIT

Registre Unique du Personnel : Garantissez la Conformité et l'Organisation de Votre Entreprise

Assurez-vous que votre entreprise est en conformité avec la réglementation française en optant pour notre **registre unique du personnel**. Conçu pour répondre aux exigences des articles L 1221-13, R 1221-26 et D 1221-23 à D 1221-25 du **Code du Travail**, ce registre est un outil indispensable pour tous les employeurs, garantissant le suivi de tous les individus ayant contribué à votre entreprise.

Pourquoi choisir notre registre ?

Le registre unique du personnel est non seulement une obligation légale, mais c'est aussi un atout pour structurer efficacement les données de vos collaborateurs. Ce registre vous permet de centraliser toutes les informations clés : nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, type de contrat, dates d'entrée et de sortie, et bien plus encore.

- Format : 280 x 200 mm
- 56 pages réparties en 4 parties distinctes
- Capacité : jusqu'à 340 salariés, 60 stagiaires, et 60 personnes en service civique

Fonctionnalités Complètes

Notre produit se divise en quatre sections principales permettant de consigner les informations pour :

- Les salariés
- Les stagiaires
- Les volontaires en service civique
- Rappel de la réglementation pour un usage informé

Avantages pour votre Entreprise

- **Conformité légale** : Simplifiez-vous la vie avec un outil qui respecte les législations en vigueur.
- **Clarté et organisation** : Toutes les données relatives à vos collaborateurs disponibles en un seul endroit.
- **Durabilité** : Un format robuste pour un usage prolongé et structuré.

Découvrez également notre sélection de documents légaux pour compléter votre conformité juridique.

Un Engagement de Sécurité et de Transparence

En vous équipant de ce registre, vous vous assurez de respecter l'article L 1221-13 du Code du Travail, qui impose un registre tenus de manière indélébile dans tous les établissements embauchant des salariés. **C'est un élément clé pour la transparence et la sécurité de votre entreprise.**

Parcourez notre gamme d'affichages et registres pour renforcer la sécurité de vos pratiques administratives. Assurez aussi la sécurité de vos locaux avec nos posters obligatoires pour entreprise.

Choisissez l'organisation et la conformité avec notre registre unique du personnel, un choix judicieux pour la gestion efficiente de votre entreprise.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. F4280019